



## Compte rendu Conseil Municipal du 09/05/2022

[www.chevrieres42.fr](http://www.chevrieres42.fr)

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 09 mai 2022 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Étaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Jacques CHARRAT, Gaëlle THONNERIEUX, Bruno BASSON, Pierre FOURNEL, Louis ROUSSET, Hervé GAGNARD, Marie Joëlle PERRET, Christiane DUBOEUF, Catherine BRUEL, Sophie LAURENT, Stéphane MOULARD, Christophe FONTANAY.

Absente excusée : Sylvie BARCET

Absent :

### 1) Voirie

#### **Marché voirie 2022**

Sont prévus cette année tout ou partie des chemins suivants :

- Le Martouret 3 756.28 € HT
- La Bruyère 6 973.04 € + 7 955.25 €
- Estimation totale 18 684.57 € HT soit 22 421.84 € TTC

Chiffrage fait par la CCMDL à l'automne 2021 avec les prix du marché avec COLAS (95 € la tonne pour le bitume).

A la consultation lancée, seul COLAS a répondu avec des prix de début d'année 2022, à savoir 105 € la tonne :

- Un devis base 23 781.00 € HT et 28 537.20 € TTC
- Une variante 24 131.00 € HT et 28 957.20 € TTC

Après discussion, nouvelle offre de COLAS pour un montant de 28 594.80 € TTC. Prix avec variante.

Proposition de la commission de valider l'offre et lancer le programme voirie 2022.

Le Conseil Municipal approuve le marché avec COLAS pour un montant de travaux de 28 594.80 € TTC.

Ces travaux seront subventionnés par le Conseil Départemental de la Loire. La notification de cette aide sera faite, à la commune, au mois de juin 2022.

#### **Aménagement route de Grammond au départ de Savigneux**

Après retour de la commission voirie, les élus du conseil municipal proposent :

- Dans un premier temps la pose de quelques balises J11 et l'arasement de l'accotement pour matérialiser la voie piétonne.
- De repositionner les chicanes au-dessus de l'entrée du lotissement des Hauts-de-Savigneux, en venant de Grammond.
- Un radar pédagogique sera réinstallé dans le secteur et des panneaux d'entrée et sortie d'agglomération devront être installés sur la route de Grammond et celle de la Roue, pour rappeler les limites de l'agglomération et la vitesse à 50 km/h.

### **Filet pare-ballons pour le stade**

Des arbres ayant été coupés le long de la RD 6, il est nécessaire de prévoir la pose d'une clôture pour fermer le stade et éviter aux ballons de passer sur la route.

Un devis a été fait pour une longueur de 20 mètres, à l'identique de ce qui est posé de l'autre côté du terrain. Montant 4 512 € TTC.

Le Conseil Municipal valide cet achat.

### **2) Ressources humaines**

Dans le cadre du départ à la retraite de notre secrétaire mairie, nous avons accueilli Anne-Sophie GERIN qui a été embauchée pour lui succéder.

Nous souhaitons la bienvenue à Anne-Sophie qui a participé à son 01<sup>er</sup> conseil municipal.

Nous remercions Gisèle pour ces 36 années passées au service de notre commune et lui adressons tous nos vœux pour cette nouvelle étape de vie qui arrive.

### **3) Informations diverses**

#### **Prochaine permanence du bus UDAF vendredi 17 juin 2022 à 11 heures.**

Pour rappel, ce service itinérant et ponctuel est assuré par la Maison De la Famille de l'UDAF de la Loire, matérialisée par une Unité Mobile dotée des équipements nécessaires à la réalisation des différentes actions de conseils et d'accompagnements (ordinateur, connexion internet, etc...) et par un personnel dédié.

Il permet de toucher un public souvent inconnu de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement de proximité, et proposer à chaque citoyen, le meilleur accès possible à l'information et à leurs droits.

**Elections législatives des 12 et 19 juin** : le bureau de vote sera ouvert de **8h à 18h** dans les locaux de la mairie.

**La présentation de la carte d'identité est obligatoire.**

**Compte tenu de la situation sanitaire, le port du masque est fortement conseillé.**

**Accueil des nouveaux arrivants** : le vendredi 24 juin 2022 à 18h à la salle polyvalente. Toutes les nouvelles personnes arrivées sur la commune depuis 3 ans y sont invitées. Merci de bien vouloir vous faire connaître en Mairie.

**Jobs d'été** : En 2022, la mairie reconduit l'embauche de deux jeunes pour les mois de juillet et août. Un jeune sera pris pour le mois de juillet et l'autre pour celui d'août, à raison de 20 heures par semaine.

Pour postuler, il faut :

- Etre âgé de 18 ans au 01 juillet 2022
- Adresser une lettre de motivation et un CV à la Mairie **avant le 31 mai 2022.**

**Jardins collectifs** : des parcelles sont disponibles. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie. Chaque parcelle fait environ 100 m<sup>2</sup>. Le loyer est de 50 € / an plus la consommation d'eau pour l'arrosage (2.30 € par mètre cube)

**Inscription fleurissement** : Comme chaque année, un concours des maisons fleuries est organisé sur la commune. Bien vouloir vous inscrire avant le 17 juin à l'aide du coupon ci-après à remettre en mairie (que vous pouvez recopier sur papier libre), soit par l'envoi d'un mail à [mairiechevrieres@orange.fr](mailto:mairiechevrieres@orange.fr).

Le concours est ouvert à tous : maisons, fermes, balcons.

Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 20 juin à 20 heures.

**Le Comité Culture et Loisirs de Chevrières & Le Club des Jeunes Chevrotins**



Organisent

**La prochaine Fête d'été**  
**Le SAMEDI 9 JUILLET 2022 à partir de 11H30**  
**Au cœur du village**

**Nouveau lieu/ Nouvelle date / Nouvelle organisation**

⇒ Programme :



Et pour la soirée - Burger sur place ou à emporter  
Suivi d'un Concert Gratuit

Repas à midi sur réservation sur place ou à emporter  
Mini concours de Pétaques, Molky...  
Château gonflable  
Tir à l'arc  
Mur d'escalade



### FLEURISSEMENT COMMUNAL 2022

NOM  
Prénom  
Adresse

Souhaite s'inscrire au concours communal du fleurissement

*A rendre en mairie avant le 17 juin 2022, dernier délai*